



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/46/658/Corr.1
S/23222/Corr.1
29 novembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-sixième session
Point 31 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES ET
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-sixième année

Note du Secrétaire général

Rectificatif

Page 36

Modifier comme suit le paragraphe 137 :

137. Une première observation est que, durant la lecture des minutes, le tribunal n'a donné au jury aucune instruction ni indication qui lui aurait permis de mieux comprendre l'affaire, d'apprécier les éléments de preuve qui, en certains cas, étaient très sérieusement contestés, et l'aurait préparé à exercer ses fonctions, ainsi que le recommandent les principes qui, sans être expressément inscrits dans la législation salvadorienne, sont largement acceptés dans la jurisprudence contemporaine en matière de procédure pénale 31/.

Page 49

Modifier comme suit l'annexe I :

ANNEXE I

Organisations non gouvernementales de défense et de
promotion des droits de l'homme en El Salvador

Centre d'étude pour l'application du droit

Commission des droits de l'homme en El Salvador (non gouvernementale)

Comité de parents en faveur de la liberté des détenus et disparus politiques
d'El Salvador

Comité des mères des disparus "Mgr Oscar Arnulfo Romero"

Comité de mères et de parents chrétiens "Pedro Octavio Ortiz y Hermana Silva"

Département des droits de l'homme du Synode luthérien d'El Salvador

Institut d'études juridiques d'El Salvador

Institut des droits de l'homme de l'Université centraméricaine "José Simeón
Cañas"

Bureau de tutelle légale de l'archevêché de San Salvador

Secours juridique chrétien "Archevêque Oscar A. Romero"

Secours juridique de la faculté de droit et des sciences sociales de
l'Université d'El Salvador.
